

COLLECTE DES DECHETS VERTS

MODE D'EMPLOI

Quand ?

La collecte des déchets verts s'effectue sur rendez-vous, tous les 1^{er} lundis du mois. C'est un **service gratuit**.

Pour qui ?

La collecte des déchets verts concerne les **personnes de plus de 65 ans**, n'ayant aucun moyen de locomotion pour aller à la déchèterie ou qui sont dans l'incapacité physique de pouvoir les apporter.

La prise de rendez-vous

Je réponds aux critères, je prends **rendez-vous** auprès du standard mairie au **04 90 90 85 85**.

Les déchets

Comme à l'accoutumée, les poubelles ou corbeilles doivent être déposées au plus tôt la veille de la collecte à partir de 18h00.

- Elles ne doivent pas excéder 35 kilos.
- Les branchages doivent être liés en fagots.
- Le nombre de poubelles ou de corbeilles par foyer est limité à trois et le nombre de fagots à cinq.

Autres Cas

Si **je peux me déplacer** jusqu'à la déchèterie, je prends rendez-vous par téléphone auprès du **service déchets** de la communauté d'agglomération au **04 32 61 96 38** ou par internet, sur la plateforme rdv-decheterie.fr

**ENSEMBLE,
RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT**